

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION COMPLEMENTAIRE DE SÉLECTION DES

ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX DU 08 OCTOBRE 2019

Après examen des résultats de l'épreuve orale de la sélection et conformément aux articles 2,3 et 7 de l'arrêté du 29 janvier 2016 et aux instructions ministérielles n° DGCS/SD4A/2016/324 du 25 octobre 2016 et n° DGCS/SD4A/2017/181 du 17 juillet 2017 fixant les modalités d'accès à la formation d'**Accompagnant Educatif et Social**,

SONT DECLARES ADMIS pour la rentrée de 2019-2020, en formation initiale par ordre de classement :

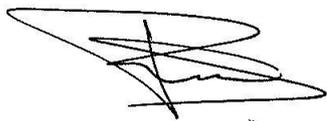
- GENET Julie
- ALLIX Erwan

EST ADMISE EN LISTE SUPPLEMENTAIRE (EN CAS DE DEFECTION DE LA LISTE PRINCIPALE) ET UNIQUEMENT, pour la rentrée scolaire 2019-2020, par ordre de classement :

- LS1 : MESKINE Lisa

Isle, le 08 octobre 2019.

Le Directeur Général



Pierre VERNEUIL

Le Responsable du Pôle des Formations à
l'accompagnement socio-éducatif



Ludovic GERMANEAU

